

VOUS POUVEZ PARRAINER

Parrainer, c'est s'engager à verser régulièrement - en général mensuellement - une somme d'argent en fonction de ses moyens (le montant moyen du parrainage est de 21 € par mois).

Les parrainages et dons ouvrent droit à un crédit d'impôt à hauteur de 66 %, venant en déduction de l'impôt à payer. TOUTES LES SOMMES VERSEES ARRIVENT INTEGRALEMENT AU PEROU. Les frais de fonctionnement de l'association, couverts par des actions diverses, sont inférieurs à 4%.

Pour parrainer il faut :

1. Remettre à sa banque le coupon ci-dessous, en cas de virement
2. Avertir l'association au moyen du Bulletin de parrainage ci-dessous, ceci permettant de recevoir
 - Le bulletin d'information de l'association
 - Le reçu fiscal
 - La convocation à l'assemblée générale

Aider, c'est un choix et une liberté, merci à ceux qui aideront CRECHE D'AREQUIPA.

BULLETIN DE PARRAINAGE

(à retourner à "CRECHE D'AREQUIPA" - Mairie - 56140 PLEUCADEUC)

Je, soussigné(e), demeurant à (adresse postale complète) :

déclare adhérer à l'association et m'engage à verser par virement ou chèque (rayer la mention inutile) :

- | | | | |
|---------------------|--------------------------|--------------------|--------------------------|
| • mensuellement | <input type="checkbox"/> | • semestriellement | <input type="checkbox"/> |
| • trimestriellement | <input type="checkbox"/> | • annuellement | <input type="checkbox"/> |

à titre de parrainage la somme de :€ à compter du :

Nom de la banque :

Adresse de l'agence :

Fait à , le/...../..... Signature

ORDRE DE VIREMENT à remettre à votre banque

Je, soussigné(e), demeurant à (adresse postale complète) :

titulaire du compte n°.....

vous prie de bien vouloir virer :

- | | | | |
|---------------------|--------------------------|--------------------|--------------------------|
| • mensuellement | <input type="checkbox"/> | • semestriellement | <input type="checkbox"/> |
| • trimestriellement | <input type="checkbox"/> | • annuellement | <input type="checkbox"/> |

la somme de :€

en faveur du compte de l'association "CRECHE D'AREQUIPA" ouvert au **C. I. O. de PLOERMEL** (Tél. : 02 97 73 73 90), à compter du jusqu'à révocation.

<u>Code banque</u>	<u>Code guichet</u>	<u>N° de compte</u>	<u>Clé R. I. B.</u>
30047	14030	00020985001	84

Fait à , le/...../..... Signature